

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 1^{er} février 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Le Sommet, 120 rue de la Polyvalente, Québec, tenue le mercredi 1^{er} février 2023 à 19 h, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

BÉLANGER, Chantal	Parent
CARRIER, Émilie	Présidente
DEL GUIDICE, Gina	Vice-Présidente
GARNEAU, Christine	Parent
JORDAN, Caroline	Parent
LANGLOIS, Isabelle	Parent
OUELLET, Hugo	Parent
POULIN, Christian	Parent
ALLAIRE, Valérie	Parent substitut
BÉLANGER, France	Enseignante
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
CYR, Geneviève	Enseignante
FERLAND, Chantal	Enseignante
GAGNON-COLL, Claudia	Enseignante
GERMAIN-LAROSE, Catherine	Enseignante
LABRECQUE, Roxane	Professionnelle – Conseillère en orientation
PARTICIPENT À CETTE SÉANCE	
BOULET, Sonie	Gestionnaire administrative d'établissement
GODIN, Monica	Directrice adjointe
LEMIEUX, Mylène	Directrice par intérim
LEMIEUX, Stéphanie	Directrice adjointe
VAILLANCOURT, Diane	Directrice adjointe
ÉTAIT ABSENT À CETTE SÉANCE	
BOIES, Sophie	Soutien – Technicienne en travaux pratiques
DAIGLE, Mickaël	Élève, vice-premier ministre
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
HAERINK, Jacob	Élève, premier ministre
MÉRETTE, Christyna	Représentante de la communauté

MOT DE BIENVENUE

Madame Gina Del Guidice, vice-présidente du CÉ, souhaite la bienvenue à tous les membres. Celle-ci animera la rencontre en remplacement de Mme Carrier qui est présente, mais ne peut animer.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Grille-matières 2023-2024
5. La levée de l'assemblée

Madame Roxane Labrecque, secondée par Madame Geneviève Cyr, propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E. 22-23-27

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

4. GRILLE-MATIÈRES 2023-2024

À la suite du refus du conseil d'établissement le 25 janvier dernier, Madame Lemieux mentionne les différentes étapes entourant les dernières consultations menées dans l'école.

Lors de la reprise des travaux avec les membres du CPE et les membres du comité d'animation pédagogique, Mme Lemieux a guidé les réflexions avec différentes lignes directrices : éviter de réduire le temps d'enseignement en deçà de 75% du temps prescrit par le régime pédagogique, centrer sur les besoins de l'élève en offrant un certain équilibre et avoir en tête les recommandations des membres du conseil d'établissement.

Madame Lemieux fait la présentation des deux propositions de grille-matières pour l'an 2023-2024 soumis au vote le 31 janvier à l'ensemble du personnel de l'école et le résultat du vote.

La direction souligne que 93 personnes se sont prononcées soit un taux de participation de 74.4% et la proposition choisie a obtenu 67.7% du vote. Un membre du CÉ valide si la proposition choisie par le vote fait en sorte que les élèves de 1re secondaire auront un minimum de 75 % des contenus au terme de leurs deux années. Ce qui est le cas pour les 2 niveaux.

Madame Chantal Bélanger constate qu'il y a une erreur dans la grille-matières du pré-DEP. Madame Lemieux mentionne que la correction sera faite en fonction des notes du dernier conseil d'établissement.

Madame Del-Guidice propose de passer au vote.

Le conseil d'établissement approuve à l'unanimité la grille-matières 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La direction remercie les personnes présentes malgré la tenue d'une deuxième rencontre en si peu de temps.

5. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée à 19 h 26 par Monsieur Christian Poulin et secondée par Madame Caroline Jordan.

Monica Godin,
Secrétaire de la rencontre

Émilie Carrier
Présidente

C.E. 22-23-28